

# CONVENTION D'UTILISATION DES TABLES ET BANCS MUNICIPAUX

**ENTRE :** Monsieur le Maire de la Commune de Dions,

D'une part,

**ET :** .....

D'autre part.

M, Mme, Melle .....sollicitant l'autorisation d'utiliser les tables et bancs..... le .....

En vue d'organiser .....

**IL A ETE CONVENU UN DROIT PRECAIRE D'UTILISATION ACCORDE AUX CONDITIONS SUIVANTES :**

## **DESIGNATION DU MATERIEL EMPRUNTE**

.....

.....

## **CONDITIONS D'UTILISATION**

L'organisateur s'engage à utiliser correctement le matériel prêté et à le restituer en parfait état et propre.

La période d'utilisation s'étendra du .....au .....

### **3) RESPONSABILITE**

Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'emprunteur est seule engagée. Il est interdit de mettre des punaises, du scotch, de la colle, du feutre, de la peinture, etc... sur le matériel.

En cas de détériorations, salissures ou non restitution, la caution sera retenue à l'emprunteur.

### **4) CAUTION DE GARANTIE**

La caution est fixée à 100€ pour l'ensemble payable par chèque à l'ordre du Trésor Public. Cette caution sera encaissée si les conditions citées dans le paragraphe 3 ne sont pas respectées.

Le chèque sera rendu lors de la restitution du matériel en bon état.

## **LIVRAISON ET RESTITUTION**

Le matériel sera livré par un employé municipal sur rendez-vous uniquement et ne se présentera qu'une seule fois. Il contrôlera le matériel à la livraison et à la reprise, avec l'emprunteur.

Fait à Dions, le

**L'EMPRUNTEUR RESPONSABLE**

**LE MAIRE ou son**

**REPRESENTANT**